Article 1 - Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente encadrent la vente de prestations de création de site internet, maintenance web, hébergement, référencement et services associés proposés par Tivaroweb.

Article 2 - Devis et commande

Toute prestation fait l'objet d'un devis détaillé envoyé au client. La commande est validée dès la signature du devis ou l'acceptation écrite.

Article 3 - Prix et modalités de paiement

Les prix sont exprimés en € HT / TTC.

Modalités standards:

100% à la livraison

Les paiements peuvent être réalisés par : [virement, carte, PayPal...].

En cas de retard de paiement, des pénalités peuvent s'appliquer conformément à la loi.

Article 4 - Obligations du client

Le client s'engage à fournir :

Le contenu nécessaire (textes, images, informations),

Les éléments administratifs,

Les accès techniques (hébergement, domaine...), dans les délais convenus.

Tout retard du client entraîne un décalage des délais de livraison.

Article 5 - Délais de livraison

Les délais indiqués sur le devis sont fournis à titre indicatif.

Tivaroweb ne peut être tenue responsable d'un retard dû à :

- un manque de contenu,
- une demande supplémentaire,
- un problème technique externe.

Article 6 - Modifications et ajouts

Toute demande supplémentaire non incluse dans le devis fera l'objet :

- d'un devis complémentaire,
- d'une facturation supplémentaire.

Article 7 – Propriété intellectuelle

Le site, les maquettes et tout élément créé restent la propriété de [Votre entreprise] jusqu'au paiement total de la facture.

Après paiement, le client obtient les droits d'exploitation.

Article 8 – Maintenance

Si une maintenance est incluse, elle sera décrite dans un document séparé (forfait mensuel, annuel...).

Sinon, toute intervention ultérieure est facturée.

Article 9 - Résiliation

En cas d'arrêt du projet par le client, les sommes déjà versées restent dues.

Si l'entreprise annule pour une raison exceptionnelle, elle rembourse les montants non utilisés.

Article 10 - Responsabilité

L'entreprise n'est pas responsable :

- des problèmes liés à l'hébergeur,
- des pertes de données liées à un manque de sauvegarde si la maintenance n'est pas souscrite,
- du contenu fourni par le client.

Article 11 – Litiges

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable.

À défaut, le tribunal compétent est celui du siège social du prestataire.